



SMAEP du Pas des Bêtes
Syndicat Mixte d'Adduction
d'Eau Potable du Pas des Bêtes

République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Pas des Bêtes**

Séance du 9 avril 2025

Date de Convocation
26.03.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à 10 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège du SMAEP à LAGARRIGUE sous la Présidence de Monsieur COLOM Vincent, Président.

Date affichage
09.04.2025

Présent(e)s : Mmes CABROL Jacqueline, MADAULE Christiane, MM. AZAM Bernard, BATTUT Jean-Louis, BOULOGNE Fabrice, BRUN Claudian, COLOM Vincent, CUCULLIÈRES David, GARRIGUES Jean-Pierre, LAVAGNE Jean-Paul, MATHIEU Francis, MONTAGNÉ François, VAUTE Alain.

Nbre Délégué(e)s : 16
En exercice : 16

Absent(e)s excusé(e)s :

MARCOU Philippe (procuration à M. GARRIGUES Jean-Pierre), PHILIPPOU Didier (procuration à M. CUCULLIÈRES David), RAYSSÉGUILIER Christian (procuration à Mme CARBOL Jacqueline).

Présent(e)s : 13
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut délibérer.

M. Jean-Louis BATTUT a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

Délibération 2025-08

Objet : Approbation du Budget Primitif 2025. (+ Annexe 1 : BP 2025 ; Annexe 2 : pages de signatures ; Annexe 3 : Note brève et synthétique du BP 2025).

Monsieur le Président présente au Comité Syndical le Budget Primitif 2025 qui présente les éléments suivants :

	Exploitation	Investissement
Dépenses	1 332 527.29 €	6 689 563.17 €
Recettes	1 332 527.29 €	6 689 563.17 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2025.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,

Jean-Louis BATTUT

Le Président,
Vincent COLOM